



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 7 novembre 2024

Procès-Verbal N°14

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory (Excusé).

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : REYNES Roger, SILVESTRE Bernard, COUFFIGNAL Francis.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (Assistant administratif).

La réunion est ouverte par le Président à 9h00

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **REQUISTA US 2 – LAISSAC US 1** prévu initialement le samedi 9 novembre 2024 à 20h00 se jouera le vendredi 8 novembre 2024 à 20h00 (accord des deux clubs).
- Le match **COSTECALDE LESTRADE 1 - SALLES CURAN ENT. 1** prévu initialement le samedi 30 novembre 2024 à 19h00 se jouera le même jour à 20h30.
- Le match **DRUELLE FC 2 – MOYRAZES 1** prévu initialement le samedi 9 novembre 2024 à 20h30 se jouera le vendredi 8 novembre 2024 à 21h00 (accord des deux clubs).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **COMTAL FC 3 – LUC PRIMAUBE FC 3** prévu initialement le samedi 16 novembre 2024 à 20h00 se jouera le vendredi 15 novembre 2024 à 20h30 (accepté par Luc Primaube).
- Le match **FOISSAC 1 – VILLEFRANCHE DE ROUERGUE 1** prévu initialement le samedi 16 novembre 2024 à 19H30 se jouera le même jour à 18h00 (accepté par Villefranche).
- Le match **LE MONASTERE FC 2 – LUC PRIMAUBE FC 3** prévu initialement le samedi 25 janvier 2025 à 19H00 se jouera le même jour à 20H00 (accepté par La Primaube).
- Le match **BAS ROUERGUE 2 – VILLEFRANCHE DE ROUERGUE 1** prévu initialement le samedi 30 novembre 2024 à 20H00 se jouera le même jour à 18h00 sur le stade de La Fouillade (accepté par Villefranche).
- Le match **BEZONNES CAU 1 – UNION DES TROIS VALLEES 1** prévu initialement le samedi 9 novembre 2024 à 20H30 se jouera le vendredi 8 novembre 2024 à 20h30 (accepté par Villecomtal).
- Le match **JS BASSIN AVEYRON 2 – FOISSAC 1** du samedi 9 novembre 2024 à 20h00 se jouera sur le stade du Crouzet à Viviez.

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **UNION DES TROIS VALLEES 2 – ESPOIR FOOT 88 3** prévu initialement le dimanche 10 novembre 2024 à 15h00 se jouera le vendredi 8 novembre 2024 à 21h00 sur le stade de Mouret (accepté par EFC 88).
- Le match **SALLES CURAN ENT. 2 – COSTECALDE LESTRADE 2** est inversé le match aller aura lieu le samedi 30 novembre 2024 à 18h00 sur le stade de Costecalde, le match retour aura lieu le samedi 26 avril 2025 à 20h00 sur le stade de Salles Curan (entente entre les deux clubs).
- Le match **MERIDIENNE D'OLT FC 2 – RIVES ES 1** du samedi 9 novembre 2024 à 20h30 se jouera sur le terrain Croque noix à port d'Agrès.

Départementale 5 (POINT VERT)

- Le match **HAUT LEVEZOU 1 – BROQUIES 1** prévu initialement le samedi 9 novembre 2024 à 20h00 se jouera le vendredi 8 novembre 2024 à 20h00 sur le stade de Vezins (demande de Broquiès et accord de Haut Levezou).
- Le match **LACROIX BARREZ 1 – NASBINALS FC 1** prévu initialement le samedi 30 novembre 2024 à 20h00 se jouera le dimanche 1^{er} décembre 2024 à 15h00 (accepté par Nasbinals).
- Le match **AGUESSAC 3 – HAUT LEVEZOU 2** prévu initialement le dimanche 10 novembre 2024 à 15h00 se jouera le même jour à 13h00 (entente entre les deux clubs).
- Le match **CHIRAC ES 2 – MARGERIDE FC 1** prévu initialement le dimanche 17 novembre 2024 à 15h00 se jouera le même jour à 12h30 (accepté par Margeride).
- Le match **LE MALZIEU AS 2 – CHASTEL NOUVEL 3** prévu initialement le dimanche 12 janvier 2025 à 15h00 se jouera le même jour à 12h00 (accepté par Chastel Nouvel).
- Le match **SALLES CURAN ENT. 3 – AGEN/GAGES 2** est maintenu au dimanche 8 décembre 2024 à 15h00 (refus de Salles Curan de jouer le vendredi).
- Le match **MONTBAZENS/RIGNAC US 4 – F.C. GAGES 1** du samedi 9 novembre 2024 à 20h00 est reporté au samedi 14 décembre 2024 à 20h00 suite arrêté municipal.
- Le match **FOOT VALLON 3 – JS BASSIN AVEYRON 3** est maintenu au dimanche 17 novembre 2024 à 15h00 (refus de JS BASSIN de jouer le vendredi).

La prochaine réunion est fixée au jeudi 14 novembre 2024 à 9 heures.

La réunion est clôturée à 12h00.

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président,

A. DALMON

